



CONTE & BIBLIOTHÈQUE

On peut se demander pourquoi tant de conteurs racontent en bibliothèques, et pourquoi tant de bibliothèques invitent des conteurs.

Invités par l'Ancef, des bibliothécaires ont réfléchi avec des conteurs, pour approfondir cette question et dépasser les premières évidences.

POURQUOI LE CONTE EN BIBLIOTHÈQUE ?

Convergences des deux, même « mission » : toute la mémoire du monde

Lieu de savoir, de mémoire, de transmission, de médiation, d'ouverture au monde, d'ouverture à toutes cultures et à toutes générations

Tous deux tendent à l'universalité, dépassent les frontières du temps et de l'espace, relie passé, présent, futur.

Tous les deux ont parfois une image passiviste, poussiéreuse : pourtant la trace dite comme la trace écrite vivent, circulent, se transmettent, se transforment. La bibliothèque est passée de la priorité de la conservation à la priorité de la médiation.

En médiathèque, la transmission des savoirs s'effectue sur tous supports : documents multimédias, internet... De même, le conteur est un passeur multimédia, qui utilise toutes les ressources de la voix, de la gestuelle, du visuel...

Lieu de liberté où on ne demande rien en échange (*ni contrôle des savoirs, ni obligation de présence...*)

Lieu de rencontre, d'échange, de partage, de circulation, de vie

Lieu de convivialité : un des rares lieux publics qui permette un spectacle de grande qualité : rencontre, échange, partage, écoute. Lieu intime et privilégié pour une rencontre optimale avec les lecteurs-auditeurs.

Lieu de ressource, de nourriture : le conteur, par sa présence, par le répertoire présenté, invite, incite le public à consulter, à découvrir re-redécouvrir le fonds de la bibliothèque, pas seulement dans le domaine du conte mais dans bien d'autres disciplines (*par exemple : mathématiques, histoire, cuisine, musique, philosophie...*).

La bibliothèque permet de faire découvrir, de mettre en valeur des documents avant la venue du conteur, de les exposer au moment de sa venue, puis en aval de discuter, prolonger, rechercher, enrichir la rencontre, voire compléter le fonds si il y a des manques.

“Immensifier le monde”

POURQUOI UN CONTEUR EN BIBLIOTHÈQUE ?

Une complémentarité qui contribue à la découverte, à la connaissance et à la reconnaissance du conte. Le matériau à la base est le même pour les bibliothécaires qui proposent une heure du conte et le conteur. Seulement, le conteur re-crée le conte à chaque fois, est auteur-compositeur-interprète, tisse lui-même le tissu, de sa parole conteuse ; dans ce domaine, il fait de la haute couture.

Les bibliothécaires font appel à des professionnels du conte pour la recherche et la qualité artistique qu'ils lui donnent. Le travail du conteur demande des années, passe par toutes les étapes de la recherche : collecte, lecture de recueils, constitution d'un répertoire, puis exploration, expérimentation, mûrissement, recherche de sens par rapport à la vie de maintenant. Travail théorique aussi, sur diverses portes d'entrée dans le conte.

Les bibliothécaires n'ont pas le temps de travailler la petite histoire de surface pour atteindre la grande histoire en dessous comme le fait le conteur. L'histoire passe par un être humain qui redonne vie aux mots enfouis sous les pages.

Le conteur est un filtre/philtre sensible, qui œuvre tous sens ouverts. L'intime du conteur rejoint l'intime de chacun, invite à une relation, un tissu humain plus juste.

Le conte est une matière vivante, il n'est pas fait pour être lu mais pour être conté. Ce n'est pas parce qu'un conte est écrit qu'il ne risque pas de mourir. Il continue à vivre par la création artistique. Les livres sont la survie du conte et les contes prennent vie à travers la parole du conteur

COMBIEN ?

Ce que l'on propose avec un tarif, c'est la reconnaissance d'années de travail, et la possibilité de pérenniser ce travail.

Les tarifs sont très variables en fonction de très nombreux paramètres :

- la nature de la demande (spectacle, création, formation, conférence...)
- les moyens techniques et autres frais
- les conditions (nombre de spectacles, public visé...)
- l'expérience et la renommée du conteur
- etc.

Il est à noter que de plus en plus, pour les interventions et les spectacles, les bibliothécaires sont contraints de lancer des appels d'offre, avec tout le système de mise en concurrence des tarifs. La parole du conteur devient-elle une marchandise ?